

Communiqué
Pour diffusion immédiate
Le 5 octobre 2003

RÉFLÉCHISSEZ-BIEN À VOTRE RUBAN RÉFLÉCHISSANT

OTTAWA-GATINEAU: C'est avec grand plaisir que Contour Tek Inc. lance son nouveau ruban signalétique rétro-réfléchissant lors de la Conférence et Salon 2003 de l'Association canadienne du stationnement.

Ce ruban jouit d'un avantage important par rapport au ruban conventionnel. Il est visible quatre fois plus rapidement que ce dernier. Quand les secondes comptent, cet avantage s'avère primordial.

Du 5 au 8 octobre 2003, des participants de plusieurs secteurs vont se réunir pour découvrir les toutes nouvelles technologies et pratiques touchant l'industrie du stationnement. Cet événement annuel réunit des représentants des gouvernement provinciaux et municipaux, des hôpitaux, des collèges, des universités, des forces policières, des compagnies de stationnement, des consultants, et des manufacturiers et fournisseurs d'équipement pour l'industrie du stationnement.

«C'est l'évènement idéal pour lancer notre produit, car tous les participants utilisent du ruban signalétique, et en comprennent l'importance. C'est aussi un moyen de faire circuler la bonne nouvelle rapidement», dit Alexandre Moricz, président de Contour Tek.

Le ruban signalétique conventionnel est utilisé depuis nombre d'années et n'a pas fait l'objet d'amélioration technologique avant la venue de ce produit. «Il est devenu, au fil du temps, de plus en plus étroit, fournissant environ guère plus de visibilité qu'un simple rouleau de papier hygiénique», dit le président de l'entreprise.

«Les tissus réfléchissant sont une mesure de sécurité bien reconnue pour les vêtements et équipements de plein air de qualité. Il est tout aussi important d'avoir des matériaux rétro-réfléchissants sur le ruban signalétique que sur ce type de vêtements», explique M. Moricz.

Entreprise lauréate, Contour Tek fabrique et distribue aussi des enseignes temporaires, fixations d'enseigne, couvre-parcomètres, balises, barrières, torches de sécurité électroniques, ainsi que des dispositifs d'éclairage de sécurité portables pour les routes et autoroutes, les propriétés publiques, les aires de stationnement et les sentiers d'interprétation de la nature.

-30-

Information : Ève Cardinal, (613)-789-4133, eve@nbac.com